



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2017-2018

Juillet 2020

Directeur Général, Directeur de publication
Babacar NDIR

Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (p.i.)	Allé Nar DIOP
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Ouleye K. SOW DIOP
Agent Comptable Particulier (ACP)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Saliou MBENGUE, Séckène SENE, Mamadou BAH, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOU, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR / Khady BA
2. MIGRATION	Awa CISSOKO
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
5. SANTE	Amy Collé CISSE
6. JUSTICE	Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
11. ELEVAGE	Hamady DIALLO/ Kandé CISSE
12. PECHE MARITIME	Khadim SOURANG/ Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
14. TOURISME	Ousmane DIOUF/Manga NDIAYE
15. BTP	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP/Papa Mamadou N'DIAYE
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Adja Aby SAMBE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE/El Malick CISSE
20. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE
22. FINANCES PUBLIQUES	Ndèye Seynabou SARR/ Madiaw DIBO
23. ENERGIE, MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème Keïta/Abdou Aziz DIOUF
24. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'activité touristique a engendré 1 500 milliards de dollars US de recettes dans le monde en 2018, soit une progression de 4% comparée à l'année 2017. Dans le même sillage, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 5% en 2018 par rapport à 2017 pour atteindre le chiffre record de 1,4 milliards de visiteurs. La croissance du secteur du tourisme est plus marquée en Afrique et en Asie-Pacifique (+7%) contre 5% pour l'Europe et le Moyen-Orient. Les Amériques ont enregistré la plus faible progression en 2018 en termes d'arrivées de touristes (+2%).

Malgré les chocs occasionnels qui affectent l'Afrique, le continent a enregistré le chiffre record de 67 millions d'arrivées de touristes en 2018, sous l'effet de la bonne performance de l'Afrique du Nord (+10%) et de la croissance soutenue en Afrique Subsaharienne (+5%).

Au Sénégal, les recettes touristiques appréhendées à travers la ligne voyage de la Balance des paiements se sont consolidées de 13,0% en 2018, passant à 275,7 milliards contre 243,9 milliards de FCFA l'année précédente.

Par ailleurs, la valeur ajoutée des activités d'hébergement et de restauration, évaluée à partir de la branche « Hébergement et Restauration » des Comptes Nationaux, s'est repliée de 0,9%, passant de 161,5 milliards de FCFA en 2017 à 160,1 milliards FCFA en 2018.

Le présent chapitre propose un aperçu de la politique de développement du tourisme, à travers l'amélioration de la qualité de

l'offre, l'intensification de la promotion touristique, ainsi que les investissements réalisés et les mesures prises pour booster le secteur. Il fait également l'économie des informations statistiques disponibles sur la situation du secteur.

XIV.1. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ENTRE 2017 ET 2018

Dans son plan stratégique de développement du tourisme (2014-2018) articulé dans la première phase du Plan Sénégal Emergent (PSE), le Ministère en charge du tourisme s'est lancé dans un processus de relance du secteur, à travers l'amélioration de l'offre touristique et l'intensification de la promotion, en vue d'améliorer la compétitivité de la destination Sénégal.

XIV.1.1. GOUVERNANCE DU SECTEUR DU TOURISME

Le tourisme est un secteur prioritaire pour le développement socioéconomique du Sénégal. A travers le PSE, l'ambition est « *d'accueillir trois (03) millions de touristes par an à l'horizon 2023, de développer de nouveaux pôles intégrés et de requalifier les sites existants, ciblés autour des produits balnéaires, l'éco-tourisme, la culture, les sites religieux et d'affaires* ». Pour l'atteinte de cet objectif, deux projets phares ont été retenus. Il s'agit : *du Projet Zones Touristiques Intégrées et du Plan Sectoriel de Développement du micro tourisme*. Eu égard à la place de choix du secteur dans le PSE, le Ministère du tourisme a bénéficié d'un budget de 3,6 milliards de FCFA pour son fonctionnement et de 8,7 milliards de FCFA pour les investissements en 2017, soit un total de 12,1 milliards de FCFA. En 2018, le total du budget pour ces deux lignes (fonctionnement et investissement) est passé à 12,6 milliards FCFA, soit une hausse de 4,1%.

XIV.1.2. DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Le développement de l'offre touristique est le premier programme phare du secteur dans le Plan Stratégique de Développement du Tourisme (PSDT 2014-2018). L'objectif poursuivi par ce programme est de réadapter l'offre touristique aux besoins du marché mondial. Il s'agit de réaliser 03 à 06 zones touristiques intégrées, de requalifier l'offre existante, de diversifier l'offre de produits touristiques et d'améliorer la qualité de l'offre globale. Dans ce cadre, le Ministère en charge du tourisme a initié le projet de microcrédit. Avec la mise en place du Crédit Hôtelier et Touristique, l'Etat du Sénégal, ambitionne de mettre à niveau les établissements touristiques afin d'améliorer la qualité de l'offre touristique. En 2017, ce fonds a financé, quinze (15)

entreprises touristiques pour une enveloppe de 1 230 642 264 FCFA. Au cours de l'année 2018, douze (12) entreprises ont bénéficié de ce financement pour un montant de 970,6 millions de FCFA.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer l'offre d'hébergement touristique, le Ministère en charge du tourisme, par l'intermédiaire de la Société d'Aménagement et de la Promotion des Côtes et des Zones touristiques du Sénégal (SAPCO), a poursuivi ses travaux de viabilisation de la Pointe Sarène. Les activités ont trait aux travaux d'éclairage public, à la construction de voiries, de réseaux d'assainissement et d'une station d'épuration, et à l'alimentation de la zone en eau potable. Dans cette perspective de développement de l'offre touristique, la SAPCO, en partenariat avec la Banque Mondiale, a démarré, les travaux de restauration des plages de la station balnéaire de Saly en avril 2018. Ces travaux de régénération des plages permettent de lutter contre l'érosion côtière et le retrait des plages, et de redonner à la station son image d'antan.

Dans l'optique de diversifier l'offre, l'Administration touristique a initié un projet de développement de l'écotourisme dans les régions de Saint-Louis, Fatick, Tambacounda, Kédougou et Ziguinchor, en s'appuyant sur l'importance du capital naturel et culturel du pays. Ce projet qui vise à conserver l'environnement et promouvoir l'utilisation efficace des ressources permet également de ressortir l'aspect développement durable dans le secteur du tourisme. Les interventions sont relatives à l'identification et à la valorisation de sites à fort potentiel écotouristique dans les régions concernées, à la mise en cohérence entre les activités écotouristiques et la gestion de l'offre, à l'élaboration de supports de promotion et à la commercialisation de produits écotouristiques.

En outre, l'ouverture de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) en décembre 2017 s'inscrit dans une perspective de renforcement de la capacité d'accueil des infrastructures aéroportuaires ; ce qui faciliterait les déplacements des visiteurs non-résidents vers le Sénégal. En effet, avec une capacité annuelle initiale de trois (03) millions de passagers, l'Aéroport International Blaise Diagne, construit avec un montant de 441,3 milliards de FCFA, a pour objectif de faire du Sénégal un hub sous régional de transport aérien de premier plan répondant aux derniers standards internationaux tant sur le plan de la sûreté, de la sécurité que de la qualité des services.

XIV.1.3. RENFORCEMENT DE LA PROMOTION TOURISTIQUE

En rapport avec le développement de l'offre touristique, l'Agence Sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT) a intensifié ses activités de promotion de la destination Sénégal par sa présence dans les principaux marchés émetteurs de touriste et la mise en place des conditions favorables au développement du tourisme interne et sous régional.

Ainsi, l'ASPT a organisé au cours des années 2017 et 2018, des campagnes de communication pour le renforcement de la destination Sénégal sur les marchés émetteurs (ateliers, spectacles, salons, animations culturelles) et réalisé des campagnes de promotion du tourisme interne (affichages, spots TV, reportages, etc.). Elle a également entrepris des actions visant à promouvoir le tourisme d'affaires, le tourisme religieux et l'écotourisme. Ces actions renvoient à la valorisation de l'offre écotouristique à Fatick et à Tambacounda, à la promotion du tourisme culturel et de découverte à Saint-Louis et à Gorée, au renforcement de l'offre du tourisme d'affaires et du City Trip à Dakar et à l'accompagnement des programmes de modernisation des foyers religieux.

Au titre des mesures prises pour le renforcement de la compétitivité du secteur du tourisme, le gouvernement, avec l'application du nouveau Code général des impôts, a rendu effectif l'allègement fiscal sur les services hôteliers en faisant passer la TVA de 18% à 10%. A cela s'ajoutent la suppression du visa d'entrée et la réduction de 50% des taxes aéroportuaires. Par ailleurs, depuis 2012, la Casamance a été érigée en zone touristique d'intérêt national. Ainsi, les entreprises touristiques qui s'y implantent sont exonérées de tous impôts et taxes pendant 10 ans.

XIV.2. ANALYSE DES PERFORMANCES DU SECTEUR TOURISTIQUE

Sur la base des informations disponibles, l'analyse des performances du secteur touristique porte sur la capacité-chambres, l'efficacité des établissements d'hébergement touristique, les recettes touristiques et la valeur ajoutée des services d'«hébergement et de restauration», de « Transports Aériens » et d'«Agences de voyage et de voyagistes ».

XIV.2.1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE TOURISTIQUE

XIV.2.1.1. Capacité d'hébergement touristique

Les caractéristiques des structures d'hébergement touristique d'un pays déterminent sa capacité à répondre à la demande d'hébergement des visiteurs. Cette capacité est évaluée au moyen du nombre de chambres. Ainsi, il importe de ressortir l'indicateur « capacité-chambres des hôtels » qui représente l'unité principale de mesure du potentiel d'offre d'hébergement touristique.

Au cours de l'année 2017, la capacité-chambres totale des structures d'hébergement touristique, estimée à 17 126 chambres a baissé de 4,2% par rapport à l'année précédente où elle était évaluée à 17 866 chambres. En revanche, elle a connu un bond de 7,1% en 2018 comparée à 2017. Cette situation fait suite au renforcement aussi bien de la capacité-chambres des hôtels (+7,6%) que des campements, auberges et résidences hôtelières (+6,5%).

L'analyse de la capacité-chambres des hôtels selon le pôle fait ressortir une nette prédominance des pôles Dakar, Thiès – Diourbel et Casamance : ils concentrent 84,1% des chambres d'hôtels. La répartition géographique de cette capacité d'accueil touristique est hétérogène et reflète le degré d'attractivité de chaque pôle touristique.

Tableau XIV.1 : Répartition du nombre de chambres par pôle touristique

Capacité-chambre par pôle touristique	2016		2017		2018	
	Hôtel	Campement + Auberge + Résidence hôtelière	Hôtel	Campement + Auberge + Résidence hôtelière	Hôtel	Campement + Auberge + Résidence hôtelière
Dakar (Dakar, Gorée)	4 374	1 075	4 867	1 019	5 502	1 544
Thiès - Diourbel	2 900	3 968	2 684	3 113	2 512	3 048
Pôle Casamance (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou)	1 197	1 062	1 197	1 069	1 218	1 009
Sine Saloum (Fatick, Kaolack, Kaffrine)	294	947	276	863	470	760
Pôle nord (Saint-Louis, Matam, Louga)	820	468	821	477	874	566
Sénégal oriental (Tambacounda, Kédougou)	355	416	355	385	396	451
Total	9 940	7 936	10 200	6 926	10 972	7 378

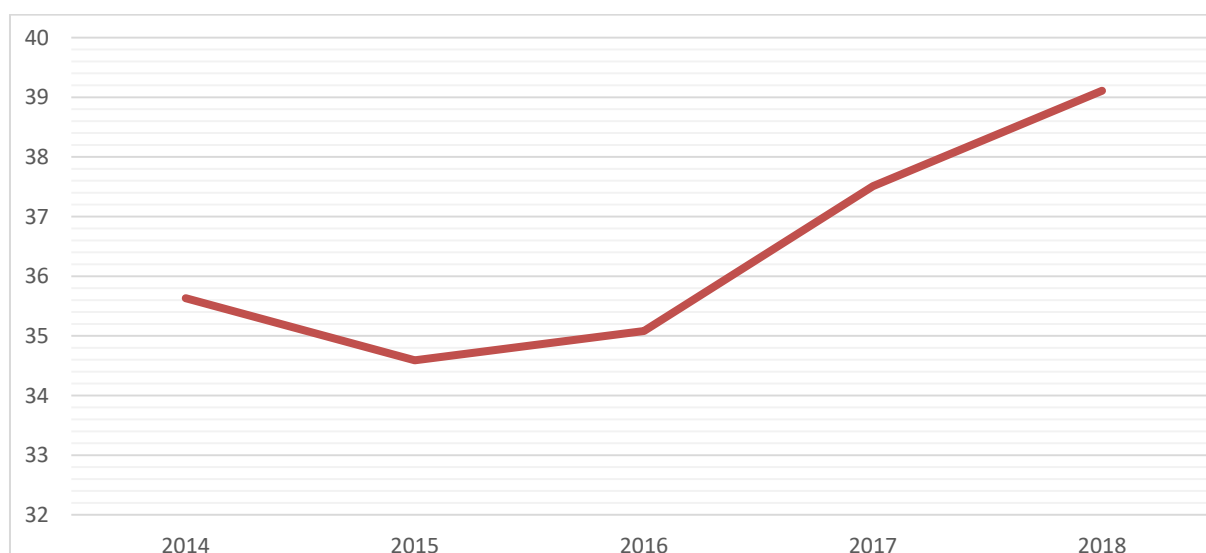
Source : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens

XIV.2.1.2. Efficacité des établissements d'hébergement touristique

L'efficacité des établissements d'hébergement touristique est appréhendée à partir du taux d'occupation-chambres. Il correspond au rapport entre le nombre de nuitées vendues et le nombre de nuitées potentielles. Ce taux renseigne sur l'efficacité de l'utilisation des chambres des structures d'hébergement touristique.

Le graphique XIV.1 révèle que le taux d'occupation-chambres, bien que faible (36,4% en moyenne), s'est améliorée au cours des quatre dernières années précédant l'année sous revue, passant de 34,6% en 2015 à 39,1% en 2018, soit une hausse de 4,5 points de pourcentage. Entre 2017 et 2018, le taux d'occupation s'est accru de 1,6 point.

Graphique XIV.1 : Evolution du taux d'occupation-chambre des réceptifs hôteliers



Source : Ministère du Tourisme et des transports Aériens

XIV.2.2. ANALYSE ECONOMIQUE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

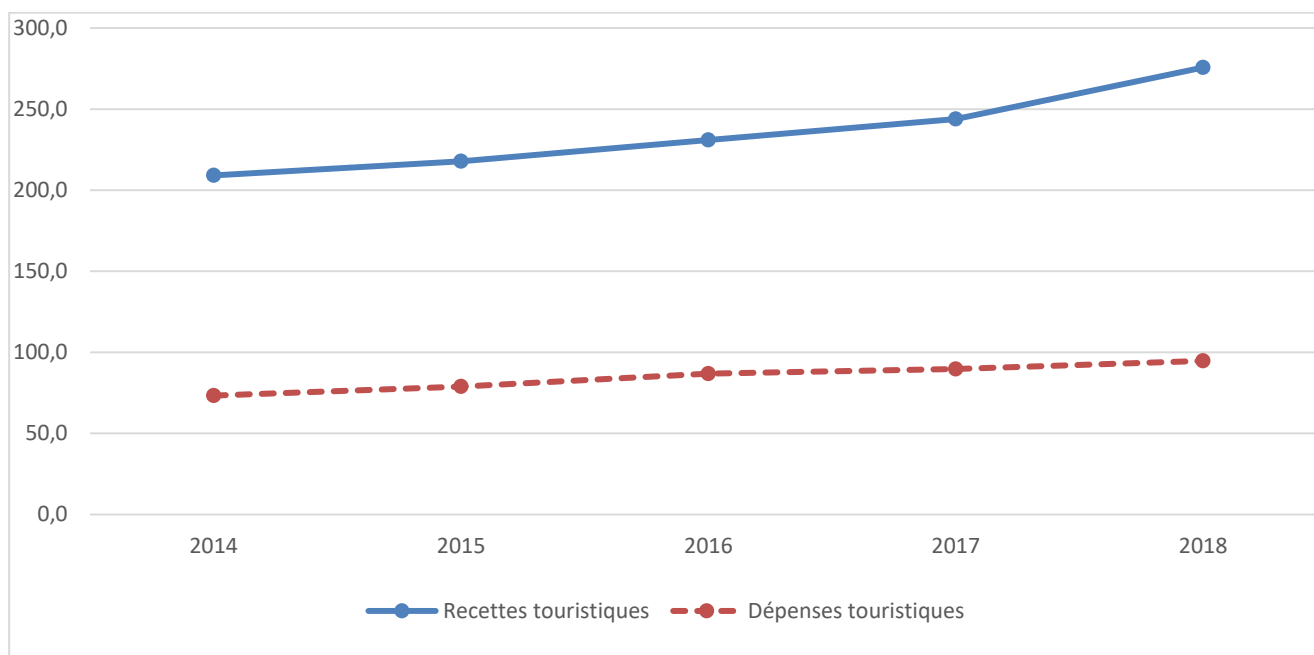
L'analyse économique de l'activité touristique fait ressortir l'évolution des recettes touristiques captée à travers le « Poste Voyage » de la Balance des paiements et la production des services d'« Hébergement et de Restauration », d'« Agences de voyage et de voyagistes », et de « Transports aériens » suivie dans les Comptes Nationaux.

XIV.2.2.1. Recettes touristiques

Le dynamisme de l'activité touristique des non-résidents s'est illustré à travers les résultats du « Poste voyage » de la Balance des Paiements qui retrace les services nets du tourisme. En 2017, les recettes touristiques sont estimées à 243,9 milliards de FCFA contre 230,9 milliards de FCFA l'année précédente, soit une hausse de 5,6%. Cette progression s'est intensifiée à 13,0% au cours de l'année 2018 par rapport à 2017.

La performance de l'activité touristique est imputable à l'amélioration des dépenses des non-résidents qui sont ressorties à 94,7 milliards de FCFA en 2018 contre 89,7 milliards de FCFA en 2017, soit une augmentation de 5,6%. L'accroissement des revenus touristiques reflète, en partie, les mesures prises pour consolider l'offre touristique et renforcer la compétitivité de la destination Sénégal.

Graphique XIV.2 : Evolution des recettes et des dépenses touristiques des non-résidents (en milliards de FCFA)



Source : BCEAO

XIV.2.2.2. Création de richesse de l'industrie touristique⁴⁷

La richesse créée (valeur ajoutée) par une branche d'activité se mesure par la différence entre la valeur de la production et le coût des biens et services non durables utilisés pour la réalisation de cette production (appelé consommations intermédiaires).

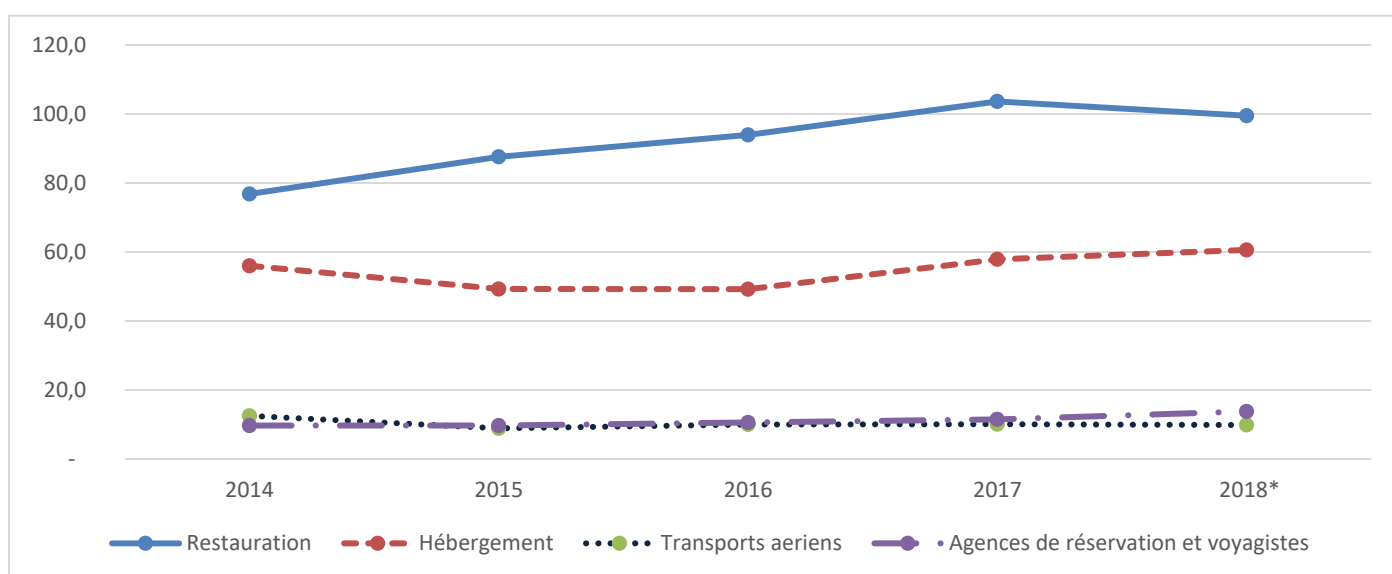
⁴⁷ Les données de 2018 sont provisoires

A l'absence de données spécifiques sur l'offre touristique globale, une analyse de l'offre des services d'hébergement, de restauration, des transports aériens et des agences de voyage fournie par les Comptes Nationaux a été privilégiée dans cette partie. En fait, il importe de noter que le tourisme est un secteur transversal dont une mesure exhaustive de l'impact économique toucherait plusieurs branches d'activités (hébergement, restauration, transports, services culturels, services de loisirs et de divertissements...).

La valeur ajoutée des services d'hébergement a été évalué en 2018 à 60,6 milliards de FCFA et celle des services de restauration à 99,5 milliards de FCFA. Cependant, il faut noter une forte présence de l'activité informelle dans les services restauration qui représente 85% de la valeur ajoutée globale de la branche d'activité. Globalement, la valeur ajoutée des activités de services d'hébergement et de restauration estimée à 160,1 milliards de FCFA en 2018 a connu une légère baisse (-0,9%) par rapport à 2017 où elle était évaluée de 161,5 milliards de FCFA.

Par ailleurs, la valeur ajoutée du secteur des services de transport aérien qui est une activité caractéristique du tourisme, s'est contractée entre 2017 et 2018 : elle est passée de 10,1 milliards de FCFA en 2017 à 9,8 milliards de FCFA en 2018, soit une baisse de 2,5%. Au niveau des services « agences de voyage et voyagistes », il a été noté une progression de 20,1% de la valeur ajoutée, allant de 11,5 milliards de FCFA en 2017 à 13,8 milliards de FCFA en 2018.

Graphique XIV.3 : Evolution de la valeur ajoutée des services d'Hébergement, de Restauration, de Transports Aériens et d'Agences de réservation et voyagistes (en milliards de FCFA)



Source : ANSD

CONCLUSION

Le secteur du tourisme a bénéficié d'importants investissements entre 2014 et 2018 dans le cadre d'amélioration de l'offre et de l'intensification de la promotion touristique. Ces investissements ont trait à la mise en place d'un crédit hôtelier destiné à mettre à niveau les entreprises touristiques, à l'aménagement et à la préservation de sites balnéaires, ainsi qu'à la finalisation des travaux de construction de l'AIBD, inauguré en décembre 2017.

Ces programmes amorcés depuis 2014 semblent porter leurs fruits suite au renforcement de 7,1% de la capacité-chambres en 2018 par rapport à 2017, en dépit de la chute de 4,2% enregistrée entre 2016 et 2017. Les performances du secteur se sont illustrées aussi avec la hausse de 4,5 points de pourcentage du taux d'occupation-chambres au cours des quatre dernières années précédant l'année sous revue, passant de 34,6% en 2015 à 39,1% en 2018.

Cela s'est traduit par une consolidation de 13,0% des recettes touristiques générées par les non-résidents au cours de l'année 2018 comparativement à l'année précédente, après une progression de 5,6% entre 2016 et 2017. Aussi, en 2018, la valeur ajoutée des services « agences de réservation et voyagistes » a augmenté de 20,1% en variation annuelle. Par contre, celles des services « transports aériens » et « hébergement et restauration » se sont contractées de 2,5% et 0,9%, respectivement.

Dans la phase II du PSE (2018-2023), l'Administration touristique a élargi ses programmes de développement d'une offre touristique de qualité à travers la réhabilitation des aéroports secondaires, l'assainissement du secteur, le renouvellement des équipements, le développement de nouveaux produits, et la promotion de la destination Sénégal (organisation d'événementiels sur les marchés émetteurs, promotion du tourisme interne).

Le défi du secteur du tourisme reste le renforcement du système d'information statistique du tourisme qui permettrait de produire des données fiables afin de proposer des analyses plus poussées et de mieux appréhender le secteur. Cela passe par la mise en place d'un dispositif de collecte statistique permanent aussi bien sur l'offre que sur la demande touristique.